

# Agent | Agente de gardiennage chez Securitas Academy : formation de base

RÉF | 6883

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Obtenir l'attestation de compétences générale d'agent(e) de gardiennage indispensable pour l'accès à la profession.

### Programme

- Préformation en néerlandais par le VDAB jusqu'au niveau A2/B1 si nécessaire : 0, 5 ou 10 semaines en fonction du niveau de base.

#### **Obtention de l'Attestation de compétence générale 'Agent de gardiennage' (139h si pas en possession du/de la candidat.e):**

- **Organisation du secteur du gardiennage** : 4 heures de cours ;
- **Étude de la réglementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et des obligations de l'agent(e) de gardiennage** : 24 heures de cours ;
- **Droits fondamentaux et autres compétences et obligations pertinentes** : 8 heures de cours ;
- **Aptitudes de communication** : 12 heures de cours ;
- **Approche des conflits** : 12 heures de cours ;
- **Formation sociétale et culturelle** : 12 heures de cours ;
- **Observation, évaluation des risques et rapport** : 12 heures de cours ;
- **Techniques d'esquive** : 12 heures de cours ;
- **Réaction adaptée en cas de situation de crise** : 8 heures de cours ;
- **Secouriste d'entreprise** : 15 heures de cours ;
- **Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire** : 8 heures de cours ;
- **Rapports sociaux et conventions collectives** : 4 heures de cours ;
- **Pratique des méthodes et techniques de**

**gardiennage** : 8 heures de cours.

**Insertion professionnelle** : dans les 6 mois suivant la réussite de la formation, les candidats seront engagés dans une FPI de 4 mois avant un engagement direct auprès de Securitas.

**Certification(s) visée(s)**

Attestation de compétence générale agent de gardiennage  
Formation de base

**Type de formation**

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

## ORGANISATION

**Durée**

6 à 16 semaines

**Horaire**

lundi mardi mercredi jeudi vendredi de 7h à 17h temps plein

**Début**

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. Plusieurs entrées par an

**Coût**

Gratuit

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis administratifs**

Être R ressortissant Union européenne. Être chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

- être inscrit.e chez Actiris
- être domicilié(e) en Région bruxelloise
- La possession du permis B n'est pas obligatoire si vous pouvez vous déplacer en transport en commun.

Conditions spécifiques de la loi sur la sécurité privée et particulière :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou de la CONFédération Suisse **et** avoir sa résidence principale dans un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou dans la Confédération Suisse
- Pouvoir fournir un extrait de casier judiciaire vierge modèle "article 596, alinéa 1"

- Ne pas avoir travaillé dans un service de police ou de renseignements au cours des 3 dernières années
- Ne pas exercer simultanément d'activité incompatible avec le métier d'Agent de Gardiennage (ex. vente d'armes, détective privé, agent pénitentiaire...)

**Attention** : Pour accéder à la profession, vous devez satisfaire à une enquête de sécurité du Ministère de l'Intérieur (plus d'informations sur [Vigilis](#) - site du Ministère de l'Intérieur).

## Connaître

- Entretien et procédure de sélection auprès de Securitas.
- Les candidats n'ayant pas un niveau A2/B1 en néerlandais au moment de l'entrée en formation seront d'abord redirigés vers des cours intensifs donnés par le VDAB.

## Remarques

La formation en Néerlandais est organisée au 1440, chaussée de Mons à 1070 Anderlecht (VDAB) et la formation d'Agent de Gardiennage est organisée au 110, Research Park à 1731 Asse (Securitas Academy).

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Il n'y a pas d'inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

### Pour s'informer uniquement

La prochaine séance d'information concernant le métier et les formations d'agent de gardiennage aura lieu le mardi 14 mai 2024 après-midi. L'inscription à cette séance sera possible dès le mardi 07 mai 2024 à 10h en vous connectant à [votre compte "Mon Dorifor"](#). Attention : la participation à cette séance ne donne pas la possibilité de postuler à cette formation.

## Organisme

### **Bruxelles Formation - BF métiers urbains**

rue Picard 11  
1000 Bruxelles

<http://www.bruxellesformation.brussels>